



SAGE DE L'ARC

**PROCESSUS
D'ELABORATION DU SAGE**

**DIAGNOSTIC GENERAL
DU SAGE DE L'ARC**

Annexe 3: Cartographie

Novembre 1998

SCP
id
INGENIERIE-DEVELOPPEMENT



Les cartes du diagnostic

Les rapports et fiches d'état des lieux conjointement présentés dans le dossier de Diagnostic Général rendent compte des différentes caractéristiques de l'espace Arc. Mais cette présentation ; aussi exhaustive puisse-t-elle être, n'approche pas les phénomènes dans leur dimension spatiale.

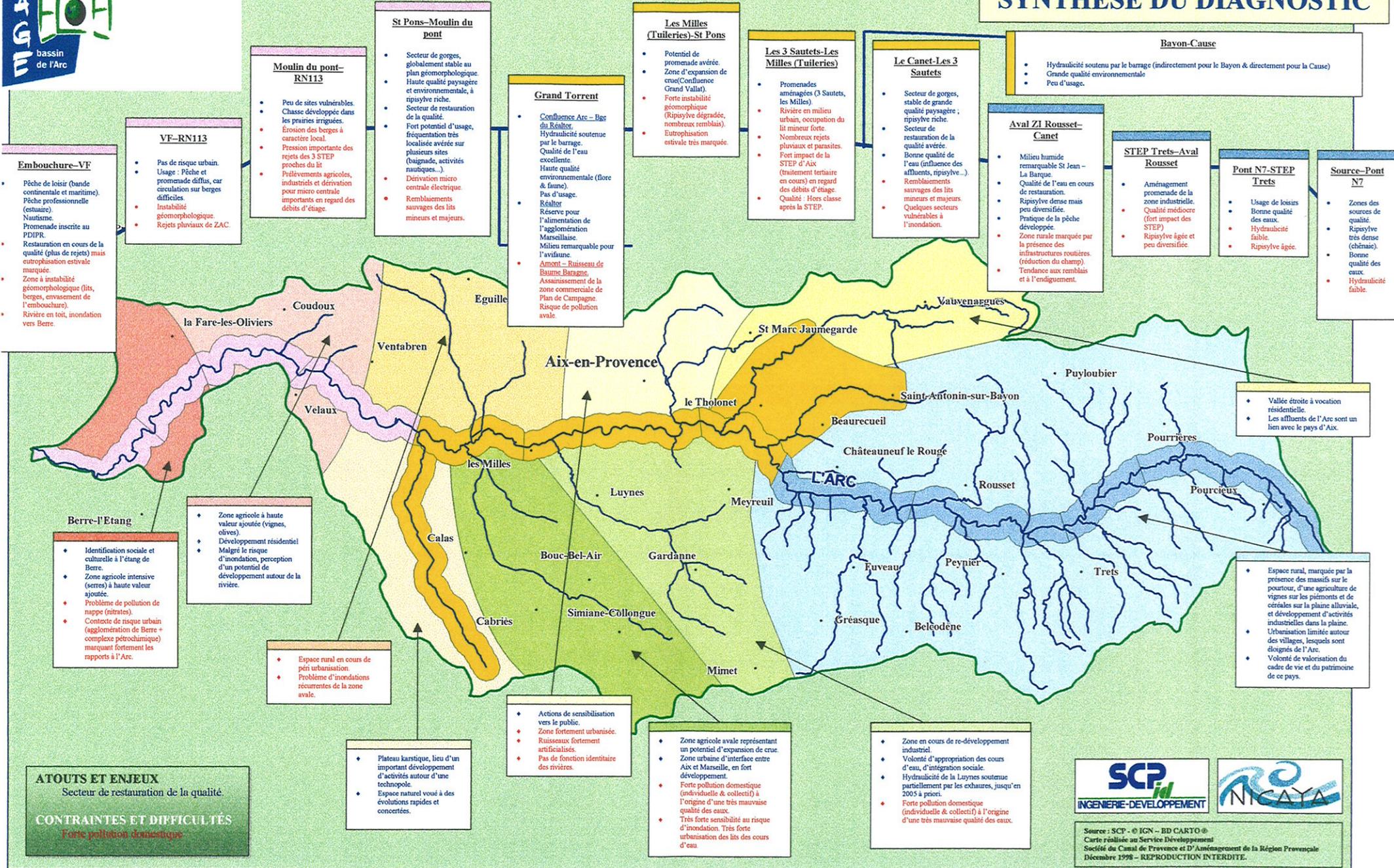
La cartographie du diagnostic du SAGE de l'Arc provençal permet de localiser, positionner ces différents enjeux, dans leur dimension géographique.

En outre, au niveau du diagnostic, elle permet de dépasser les cadres mono thématiques d'appréhension des problématiques (qualité, hydraulique...) en présentant de manière conjointe et directe les éléments constitutifs d'un même phénomène.

Ainsi, on présentera par exemple, au sein d'une même carte, le constat de la qualité des eaux en regard des rejets et prélèvements sur les cours d'eau afin de dépasser le simple état des lieux de « bonne ou mauvaise qualité ».

Ces cartes adoptent notamment la symbolique du « guide cartographique SAGE », enrichie de symboles spécifiques appropriés au contexte du bassin de l'Arc.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC



Embouchure-VF

- Pêche de loisir (bande continentale et maritime).
- Pêche professionnelle (estuaire).
- Nautisme.
- Promenade inscrite au PDIPR.
- Restauration en cours de la qualité (plus de rejets mais eutrophication estivale marquée).
- Zone à instabilité géomorphologique (lits, berges, ensablement de l'embouchure).
- Rivière en toit, inondation vers Berre.

VF-RN113

- Pas de risque urbain.
- Usage : Pêche et promenade de diffits, car circulation sur berges difficiles.
- Instabilité géomorphologique.
- Rejets pluviaux de ZAC.

Moulin du pont- RN113

- Peu de sites vulnérables.
- Chasse développée dans les prairies irriguées.
- Erosion des berges à caractère local.
- Fression importante des rejets des 3 STEP proches du lit.
- Prélèvements agricoles, industriels et dérivation pour micro centrale importants en regard des débits d'étag.

St Pons-Moulin du pont

- Secteur de gorges, globalement stable au plan géomorphologique.
- Haute qualité paysagère et environnementale, à ripisylve riche.
- Secteur de restauration de la qualité.
- Fort potentiel d'usage, fréquentation très localisée avérée sur plusieurs sites (baignade, activités nautiques...).
- Dérivation micro centrale électrique.
- Remblaiements sauvages des lits mineurs et majeurs.

Grand Torrent

- Confluence Arc - Bge du Réalor.
- Hydraulique soutenu par le barrage.
- Qualité de l'eau excellente.
- Haute qualité environnementale (flore & faune).
- Pas d'usage.
- Réalor Réserve pour l'alimentation de l'agglomération Marseillaise.
- Milieu remarquable pour l'avifaune.
- Amont - Ruisseau de Bastis Baragis.
- Assainissement de la zone commerciale de Plan de Campagne.
- Risque de pollution aval.

Les Milles (Tuileries)-St Pons

- Potential de promenade avérée.
- Zone d'expansion de crue (Confluence Grand Vallat).
- Fort instabilité géomorphologique (Ripisylve dégradée, nombreux remblais).
- Eutrophication estivale très marquée.

Les 3 Sautets-Les Milles (Tuileries)

- Promenades aménagées (3 Sautets, les Milles).
- Rivière en milieu urbain, occupation du lit mineur forte.
- Nombreux rejets pluviaux et parasites.
- Fort impact de la STEP d'Aix (traitement tertiaire en cours) en regard des débits d'étag.
- Qualité Hors classe après la STEP.

Le Canet-Les 3 Sautets

- Secteur de gorges, stable de grande qualité paysagère, ripisylve riche.
- Secteur de restauration de la qualité avérée.
- Bonne qualité de l'eau (influence des affluents, ripisylve...).
- Remblaiements sauvages des lits mineurs et majeurs.
- Quelques secteurs vulnérables à l'inondation.

Aval ZI Rousset-Canet

- Milieu humide remarquable St Jean - La Barque.
- Qualité de l'eau en cours de restauration.
- Ripisylve dense mais peu diversifiée.
- Pratique de la pêche développée.
- Zone rurale marquée par la présence des infrastructures routières (réduction du champ).
- Tendance aux remblais et à l'endiguement.

STEP Trets-Aval Rousset

- Aménagement promenade de la zone industrielle.
- Qualité médiocre (fort impact des STEP).
- Ripisylve âgée et peu diversifiée.

Pont N7-STEP Trets

- Usage de loisirs.
- Bonne qualité des eaux.
- Hydraulique faible.
- Ripisylve âgée.

Source-Pont N7

- Zones des sources de qualité.
- Ripisylve très dense (chênaie).
- Bonne qualité des eaux.
- Hydraulique faible.

Vallee étroite à vocation résidentielle.
Les affluents de l'Arc sont un lien avec le pays d'Aix.

Espace rural, marqué par la présence des massifs sur le pourtour, d'une agriculture de vignes sur les piémonts et de céréales sur la plaine alluviale, et développement d'activités industrielles dans la plaine. Urbanisation limitée autour des villages, lesquels sont éloignés de l'Arc. Volonté de valorisation du cadre de vie et du patrimoine de ce pays.

Berre-l'Étang

- Identification sociale et culturelle à l'Étang de Berre.
- Zone agricole intensive (serres) à haute valeur ajoutée.
- Problème de pollution de nappe (nitrates).
- Contexte de risque urbain (agglomération de Berre + complexe pétrochimique) marquant fortement les rapports à l'Arc.

Zone agricole à haute valeur ajoutée (vignes, olives).

Développement résidentiel.

Malgré le risque d'inondation, perception d'un potentiel de développement autour de la rivière.

Espace rural en cours de pén urbanisation.

Problème d'inondations récurrentes de la zone aval.

Plateau karstique, lieu d'un important développement d'activités autour d'une technopole.

Espace naturel voué à des évolutions rapides et concertées.

Actions de sensibilisation vers le public.

Zone fortement urbanisée.

Ruisseaux fortement artificialisés.

Pas de fonction identitaire des rivières.

Zone agricole aval représentant un potentiel d'expansion de crue.

Zone urbaine d'interface entre Aix et Marseille, en fort développement.

Fort pollution domestique (individuelle & collectif) à l'origine d'une très mauvaise qualité des eaux.

Très forte sensibilité au risque d'inondation. Très forte urbanisation des lits des cours d'eau.

Zone en cours de re-développement industriel.

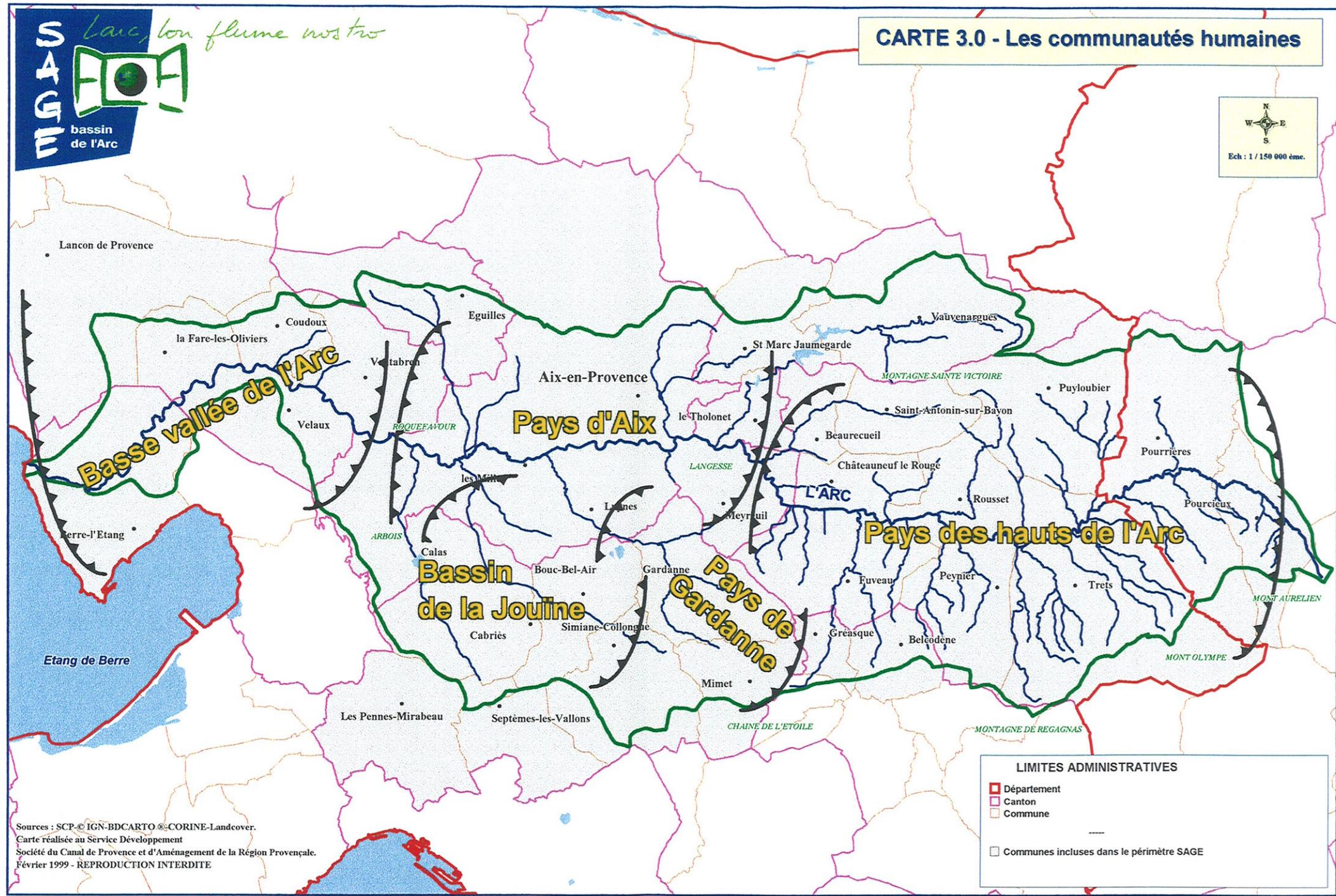
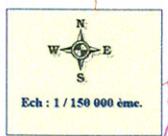
Volonté d'appropriation des cours d'eau, d'intégration sociale.

Hydraulique de la Lunyes soutenue partiellement par les exhaures, jusqu'en 2005 à priori.

Fort pollution domestique (individuelle & collectif) à l'origine d'une très mauvaise qualité des eaux.

ATOUTS ET ENJEUX
Secteur de restauration de la qualité

CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS
Fort pollution domestique



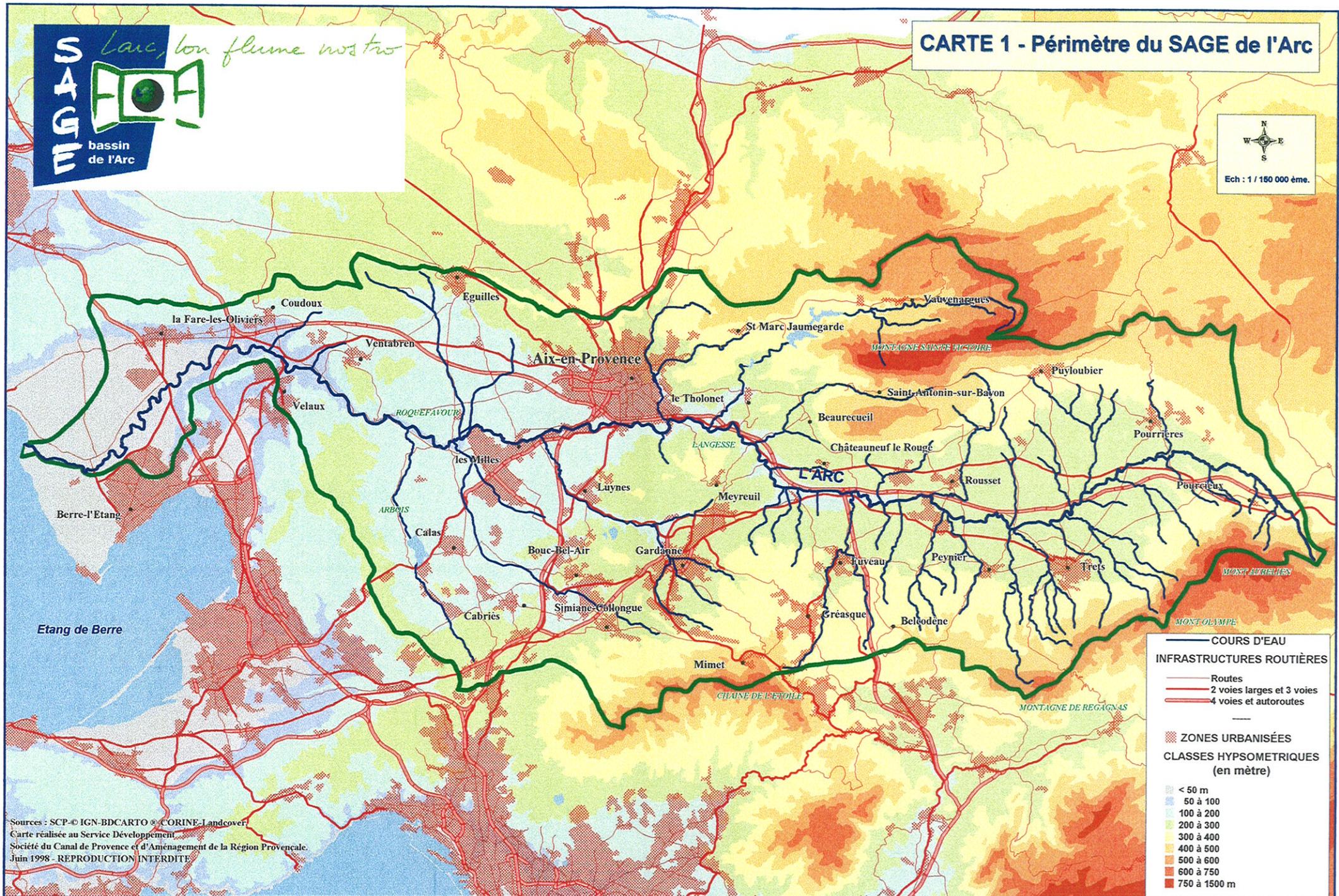
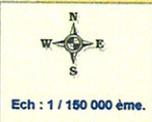
LIMITES ADMINISTRATIVES

- Département
- Canton
- Commune
- Communes incluses dans le périmètre SAGE

Sources : SCP - IGN - BDCARTO - CORINE-Landcover.
 Carte réalisée au Service Développement
 Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale.
 Février 1999 - REPRODUCTION INTERDITE



CARTE 1 - Périmètre du SAGE de l'Arc



COURS D'EAU
— COURS D'EAU

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

- Routes
- 2 voies larges et 3 voies
- 4 voies et autoroutes

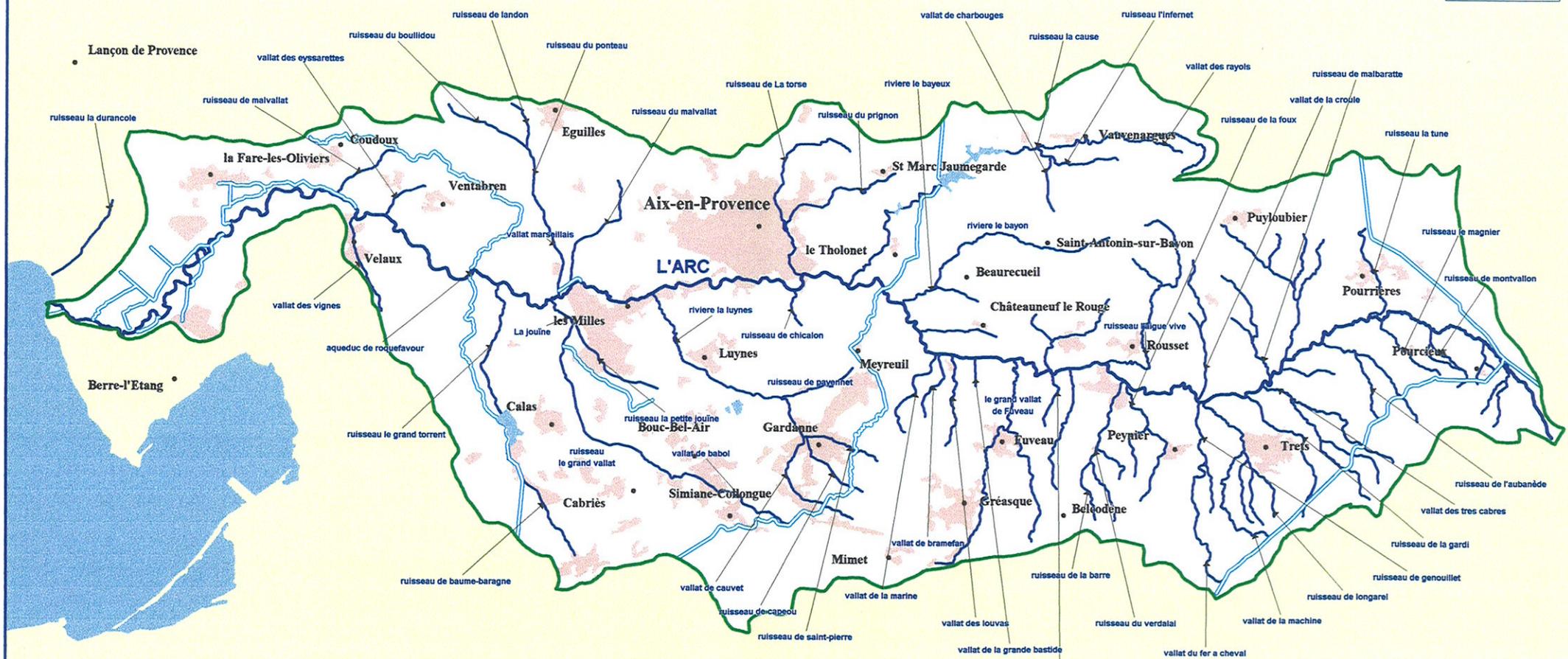
ZONES URBANISÉES
■ ZONES URBANISÉES

CLASSES HYSOMETRIQUES (en mètre)

- < 50 m
- 50 à 100
- 100 à 200
- 200 à 300
- 300 à 400
- 400 à 500
- 500 à 600
- 600 à 750
- 750 à 1500 m

Sources : SCP-© IGN-BDCARTO © CORINE Landcover.
Carte réalisée au Service Développement,
Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale.
Juin 1998 - REPRODUCTION INTERDITE

CARTE 2 - Réseau hydrographique

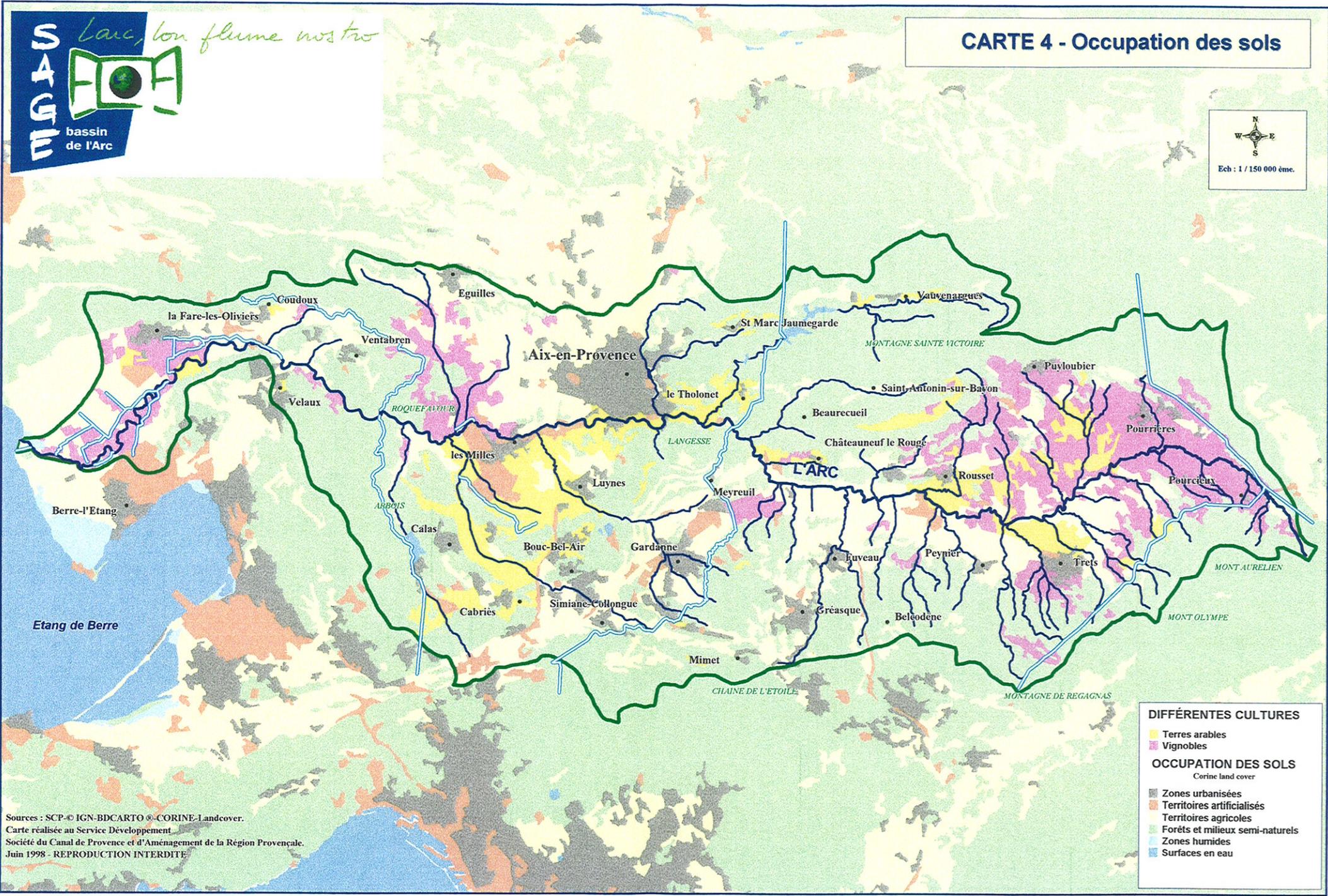
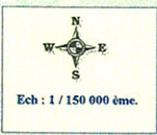


Sources : SCP - © IGN ® - CORINE Land cover.
 Carte réalisée au Service Développement - FB.
 Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale
 Juin 1998 - REPRODUCTION INTERDITE.

COURS D'EAU ARTIFICIELS
 — Canaux

COURS D'EAU NATURELS
 — écoulement permanent ou temporaire

CARTE 4 - Occupation des sols



DIFFÉRENTES CULTURES

- Terres arables
- Vignobles

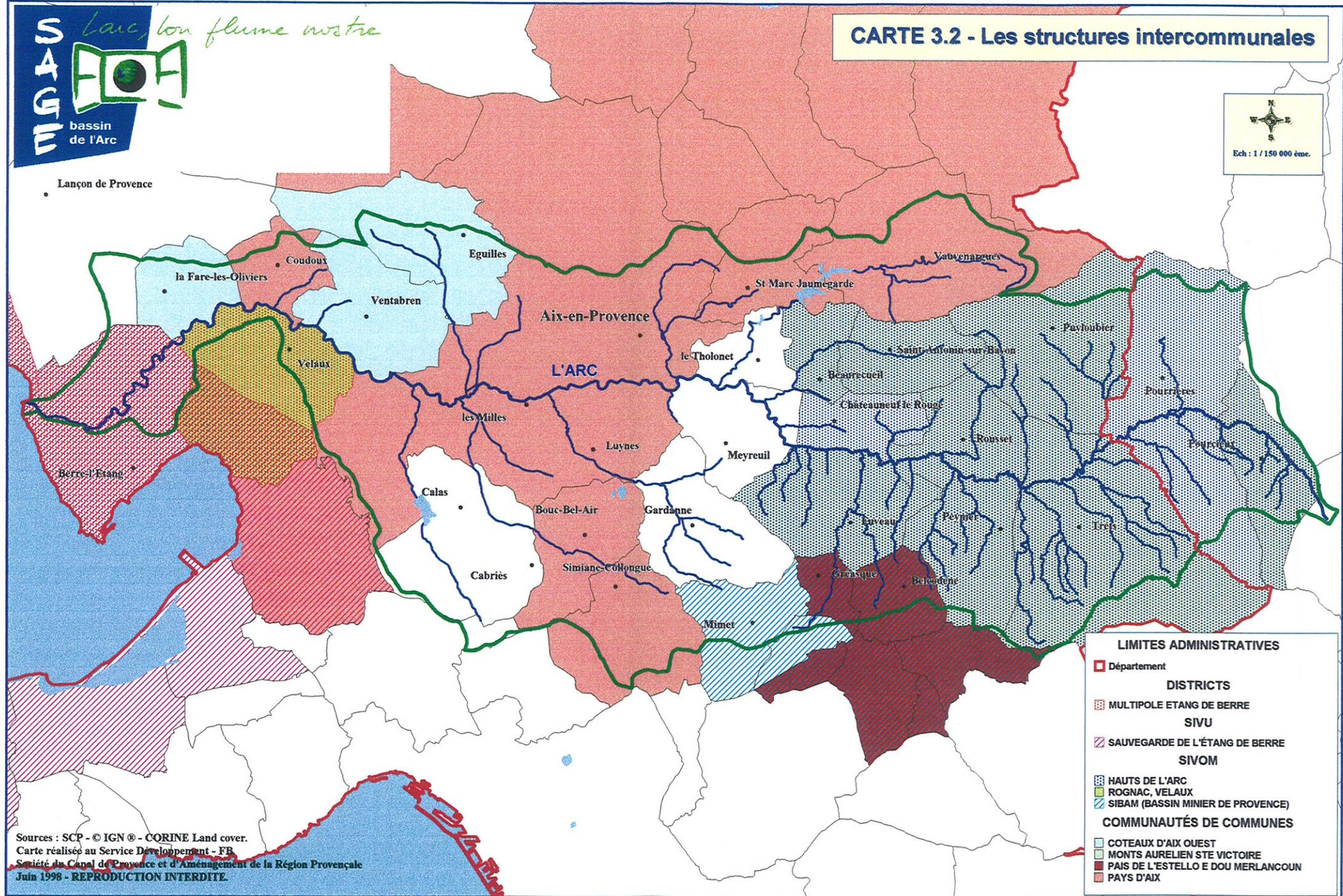
OCCUPATION DES SOLS
Cerine land cover

- Zones urbanisées
- Territoires artificialisés
- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides
- Surfaces en eau

Sources : SCP © IGN-BDCARTO © CORINE-Landcover.
 Carte réalisée au Service Développement
 Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale.
 Juin 1998 - REPRODUCTION INTERDITE.



CARTE 3.2 - Les structures intercommunales



- LIMITES ADMINISTRATIVES**
- Département
- DISTRICTS**
- MULTIPOLE ETANG DE BERRE SIVU
 - SAUVEGARDE DE L'ÉTANG DE BERRE SIVOM
- COMMUNAUTÉS DE COMMUNES**
- HAUTS DE L'ARC
 - ROGNAC, VELAUX
 - SIBAM (BASSIN MINIER DE PROVENCE)
 - COTEAUX D'AIX OUEST
 - MONTS AURELIEN STE VICTOIRE
 - PAIS DE L'ESTELLO E DOU MERLANCOUN
 - PAYS D'AIX

Sources : SCP - © IGN® - CORINE Land cover.
 Carte réalisée au Service Développement - FB
 Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale
 Juin 1998 - REPRODUCTION INTERDITE.